

CFGA 40

Certificat de Formation
à la Gestion Associative



“ Dans le cadre de son activité de formation, Profession Sport & Loisirs Landes propose un véritable parcours de formation certifié sur les fondamentaux de la vie associative. ”

VOUS SOUHAITEZ ?



(Re)mettre à niveau vos connaissances



Développer des compétences en gestion associative



Faciliter la prise de poste à responsabilités



Conduire et développer un projet associatif

CONTACT

Christophe
05 58 75 72 94

formation40@profession-sport-loisirs.fr

VOUS ÊTES ?

Jeune bénévole ou en passe de le devenir; bénévole actif depuis de nombreuses années, volontaire, salarié, porteur de projet, le CFGA est votre solution !

Il s'adresse à toute personne âgée de seize ans minimum, membre d'une association déclarée de droit français.

COMMENT ?

Le parcours de formation est organisé en deux parties :

Ø 30 heures de formation théorique :

- spécificité du fait associatif, de ses acteurs et de son environnement.
- notions sur la conduite et le développement d'un projet associatif en matière administrative, financière et humaine.

Ø 120 heures de stage pratique : (20 jours) sous tutorat pédagogique dans une association déclarée.

CFGA ?

Le CFGA (Certificat de Formation à la Gestion Associative) a été créé par décret en octobre 2008 par le Ministère en charge de la Vie Associative.

Il a pour vocation d'encourager l'engagement des bénévoles souhaitant développer des compétences pour assumer des responsabilités de gestion administrative, financière et humaine dans une association.



Parcours pédagogique pris en charge (gratuité pour les participants)



La formation à la gestion associative, lorsqu'elle a été suivie avec assiduité, conduit à la délivrance d'un certificat de formation à la gestion associative.

Plus d'infos et inscription obligatoire avant le 22 décembre 2021 sur

www.cfga40.org



Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Landes



CALENDRIER DE FORMATION

Session 2022

| DATES | MODULES | HORAIRES |
|------------------------|---|---------------|
| Samedi 15 janvier 2022 | Module 1 « principes fondamentaux de la loi de 1901 par rapport aux autres groupements » | 9h00 - 12h00 |
| Samedi 15 janvier 2022 | Module 2 « compétence en matière d'organisation et de gouvernance » | 13h00 - 16h00 |
| Samedi 29 janvier 2022 | Module 3 « évolution du monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics » | 9h00 - 12h00 |
| Samedi 29 janvier 2022 | Module 4 « compétence en matière de finances associatives » - Sources de financement | 13h00 - 16h00 |
| Jeu-di 10 février 2022 | Module 6 « compétence en matière de gestion de projet associatif » | 18h00 - 21h00 |
| Samedi 05 mars 2022 | Module 4 « compétence en matière de finances associatives » - Initiation à la comptabilité | 9h00 - 16h00 |
| Samedi 12 mars 2022 | Module 4 « compétence en matière de finances associatives » - Gestion | 9h00 - 12h00 |
| Samedi 12 mars 2022 | Module 5 « compétence en matière de ressources humaines associatives » | 13h00 - 16h00 |
| Samedi 26 mars 2022 | Module 5 « compétence en matière de ressources humaines associatives » | 9h00 - 12h00 |

CONTACT

05 58 75 72 94

formation40@profession-sport-loisirs.fr

www.cfga40.org



Profession Sport & Loisirs Landes
782 avenue Nonères
40 000 Mont-de-Marsan